



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**



**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 69
Membres présents : 47

· supplés : 2
· représentés : 3

Votants : 50

Date de la convocation :
13 décembre 2017

Secrétaire de séance :
Marie-Christine MAILLART

L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 18 DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement le 13 décembre 2017, s'est réuni à la Salle des Fêtes d'Hangest-en-Santerre sous la présidence de Monsieur Pierre BOULANGER, Président.

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MAILLART, PREVOST, SAINQUENTIN (Suppléante représentant Monsieur LECLABART, délégué de La Faloise) FLAMANT, WU, HALL, ROUX, BLONDEL, PETIT, NANSOT, Messieurs AUBRY, BARRE, FRANCELE, AMARA, COTTARD, DESROUSSEAU, BERTRAND Gilbert, DERLY, CAPELLE, MONTAIGNE, VAN OOTEGHEM, SUIN, HEBERT, DOVERGNE, PALLIER, SURHOMME, BEAUMONT, LEVASSEUR, CARON, DEPRET, HENNEBERT, JUBERT, VAN GOETHEM, BERTRAND Jacques, GORET, RICARD, MOURIER, FRANCOIS, BOULANGER, LAMOTTE, GAUMONT, REMY, VAN DE VELDE, DRAGONNE, PELTIEZ, CAILLET (Suppléant représentant Monsieur SZYROKI, délégué de Sourdon) et MAROTTE.

● Disposaient d'un pouvoir :

Madame ROUX de Madame LEFEBVRE
Monsieur BARRE de Madame MARCEL
Monsieur PALLIER de Madame BLIN

● Absents excusés :

Mesdames MARCEL (Pouvoir remis à Monsieur BARRE) BLIN (Pouvoir remis à Monsieur PALLIER) LEFEBVRE (Pouvoir remis à Madame ROUX) Messieurs TEN, LECLABART (Représenté par Madame SAINQUENTIN) SZYROKI (Représenté par Monsieur CAILLET)

Absents non excusés : Mesdames MARSEILLE, ATTAGNANT, Messieurs DURAND, BOUCHER, DOUCHET, BINET, LECONTE, POTTIER, DUTILLEUX, VERMEIL, DAIGNY, HEYMAN, PICARD, BIECKENS, CHIRAT, DALRUE, LEROY et CLEMENT.

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES N°2 AUX BUDGETS PRIMITIFS 2017

Vu l'avis n° 2017-0202 de la Chambre Régionale des Comptes Hauts de France ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 août 2017, réglant d'office le Budget Primitif 2017 de la CCALN et validant le Compte Administratif 2016 de la CCVN ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 12 octobre 2017, relatives aux décisions modificatives n° 1 aux Budgets Primitifs 2017 ;

Considérant que les Budgets ont été votés par nature (cf p. 4 de l'avis)

Compte tenu des crédits disponibles et de la rigueur comptable ;

Considérant les délibérations du Bureau Communautaire du 29 novembre 2017, relatives à l'acquisition de deux véhicules électriques dans le cadre des possibilités de financement TEPCV ;

Considérant que le Syndicat Mixte du Collège Jean Moulin de Moreuil, n'est pas dissous ;

Considérant la délibération du Conseil Communautaire du 12 octobre 2017, relative à la résiliation des marchés du Complexe Tennistique à Jumel, vestiaires et terrain de football à Sourdon, Mais des Services au Public ;

Compte tenu des crédits disponibles et de la rigueur comptable ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

> entérine par voie de Décision Modificative n°2 au Budget Annexe Assainissement Non Collectif, les ajustements budgétaires suivants :

Permettant l'acquisition du véhicule électrique :

● **Dépenses d'Investissement**

- 21 - Immobilisations corporelles → + 12 980 €
- TOTAL → + 12 980 €**

● **Recettes d'Investissement**

- 10 – Dotations Fonds divers réserves → + 2 500 €
- 13 – Subventions d'investissement → + 10 480 €
- TOTAL → + 12 980 €**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

> entérine par voie de Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2017 - Budget Général, les ajustements budgétaires suivants :

Permettant le remboursement par le Syndicat Mixte du Collège, aux communes concernées, du tro-perçu sur les cotisations 2012. De fait, nécessité d'acter l'augmentation de la participation de la CCALN au budget du Syndicat Mixte du même montant (BP 2017 = 147 400 € + DM2 = 69 000 €)

● **Dépenses de Fonctionnement**

- 65 – Autres charges de gestion courante :
 - * 65548 – 411 Contributions aux organismes de regroupement / Autres organismes = + 69 000 €
 - * 657341 – 41 Subventions aux communes du groupement = - 69 000 €

Permettant l'acquisition du second véhicule électrique :

● **Dépenses d'Investissement**

- 21 – Autres immobilisations corporelles = + 1 620 €
 - * 2182 – 61 = + 9 905 €
 - * 2181 – 61 = - 8 825 €

● **Recettes d'Investissement**

- 10 – Dotations, fonds divers et réserves = + 1 620 €

Permettant le règlement des pénalités de résiliation des marchés (Maison des Services au Public, vestiaires et Football à Sourdon, Tennis à Jumel)

● **Dépenses de Fonctionnement**

- 67 – Charges exceptionnelles = + 174 311 €
- 023 – Virement à la section d'Investissement = + 174 311 €
- TOTAL = + 64 288 €**

● **Recettes de Fonctionnement**

- 002 – Résultat de Fonctionnement reporté = + 64 288 €
- TOTAL = + 64 288 €**

● **Dépenses d'Investissement**

- 20 – Immobilisations incorporelles = - 4 023 €
- 21 – Immobilisations corporelles = - 170 288 €
- TOTAL = - 174 311 €**

● **Recettes d'Investissement**

- 10 – Dotations, fonds divers et réserves = - 64 288 €
- 021 – Virement à la section de Fonctionnement = - 110 023 €
- TOTAL = - 174 311 €**

Permettant de régulariser un dossier au titre de l'assurance statutaire :

● **Dépenses de Fonctionnement**

- 678-8127 – Autres charges exceptionnelles = **43 640 €**

● **Recettes de Fonctionnement**

- 6419-812 – Remboursement sur rémunération de personnel = **43 640 €**

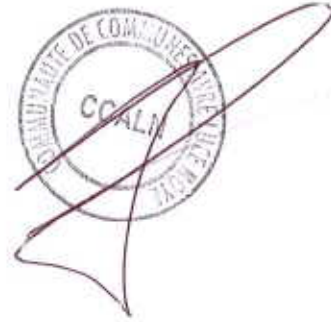
› autorise le Président et le Vice-Président chargé des Finances, à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré le 18 DECEMBRE 2017 A HANGEST-en-SANTERRE

Le Président,

Pierre BOULANGER.



Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le... 27.12.17

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AVRE LUCE NOYE
144, rue du Cardinal Mercier
80110 MOREUIL

à

Sous-préfecture de Montdidier
7, rue Jean Dupuy
80500 MONTDIDIER

BORDEREAU DE DÉPÔT DE DOCUMENTS VALANT ACCUSE DE RÉCEPTION
A ÉTABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DECEMBRE 2017

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
ZAC d'Ailly sur Noye / Vente Boubaker	2017.18.12-1 Feuille 133 ✓	
Suppression et création de plusieurs emplois permanents – tableau des effectifs ✓	2017.18.12-2 Feuille 134 ✓	SOUS PREFECTURE DE MONTDIDIER 20 DEC. 2017 ARRIVÉE
Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions sujétions expertise engagement professionnel (RIFSEEP) ✓	2017.18.12-3 Feuille 135 ✓	
Projet de régime indemnitaire pour les cadres d'emplois non éligibles au RIFSEEP ✓	2017.18.12-4 Feuille 136 ✓	
Instauration de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires ✓	2017.18.12-5 Feuille 137 ✓	
Aménagement du temps de travail	2017.18.12-6 Feuille 138 ✓	
Rapport sur la situation des agents contractuels – le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire et les modalités d'organisation de la sélection professionnelle ✓	2017.18.12-7 Feuille 139 ✓	
Contrat groupe d'assurance des risques statutaires 2018-2021 ✓	2017.18.12-8 Feuille 140 ✓	
Acomptes sur les subventions 2018 Régie de gestion d'ALMEO – Centre musical du Val de Somme – Centre musical LA SI SOL – Régie de gestion de l'office de tourisme Avre Luce Noye ✓	2017.18.12-9 Feuille 141 ✓	
Dissolution du Syndicat Mixte du Collège Jean Moulin / Convention portant sur l'organisation et la gestion du gymnase du collège Jean Moulin de Moreuil avec la commune de Thézy Glimont ✓	2017.18.12-10 Feuille 142 ✓	
Eolien- répartition du produit attendu et régime de compensation	2017.18-12 Feuille 144 ✓	
Avenants – conventions de délégation de compétence à l'Ameva pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'Avre et de la Luce 2016-2020 ✓	2017.18.12-13 Feuille 145 ✓	

Désignation des pièces	Référence de l'acte	Observations éventuelles de pré-contrôle
Avenant n°2 – contrat d'affermage – SPANC – Nantaise des eaux ✓	2017.18.12-14 Feuillet 146 ✓	
Avenant API – Groupement de commandes ✓	2017.18.12-15 Feuillet 147 ✓	
Modification du périmètre syndical – adjonction d'un EPCI – Syndicat mixte du Pays du Grand Amiénois ✓	2017.18.12-16 Feuillet 148 ✓	
Avenant au marché de prestation « enlèvement et transport des déchets issus de la déchèterie du Val de Noye / Lot « Enlèvement et traitement des déchets verts et déchets assimilés » ✓	2017.18.12-17 Feuillet 149 ✓	
Site de Folleville – contrat type de location ✓	2017.18.12-18 Feuillet 150 ✓	
Convention 2018 Théâtre du « Courant d'Air » Animation des ateliers amateurs « Et si on jouait » ✓	2017.18.12-19 Feuillet 151 ✓	
Convention de mise à disposition de locaux avec la ville de Moreuil – Accueils collectifs de mineurs – CAJ 2018 ✓	2017.18.12-20 Feuillet 152 ✓	
Decisions Modificatives N°2 aux Budgets primitifs 2017	2017.18.12-11 Feuillet 143	

SOUS PREFECTURE
DE MONTDIDIER

20 DEC. 2017

ARRIVÉE

Le Président,
Fait à Moreuil, le 22 décembre 2017

Pierre BOLLANGER

Cachet de la collectivité et signature

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AVRE, LUCE NOYE

La preuve de la réception en préfecture est matérialisée sur le présent bordereau par un cachet portant le timbre de la direction et la date de la réception.